

Rentrée 2014 dans les collèges et lycées de l'académie d'Orléans-Tours :

Loin du compte, Monsieur le Ministre !

Communiqué de presse du SNES-FSU Orléans-Tours

Sur les 986 postes d'enseignants du Second degré, créés au niveau national à la rentrée 2014, **90 postes seront attribués à l'académie d'Orléans-Tours**, auxquels s'ajoutent **9 postes de CPE, mais aucun poste supplémentaire de Conseillers d'Orientation Psychologues**. Notre académie connaît en effet une **hausse démographique très forte** dans le Second degré : **+ 1,3% soit 2252 élèves de plus dans les collèges et lycées**. Il ne s'agit bien entendu que de prévisions : l'an dernier, **l'écart entre la prévision** (+ 2352 élèves annoncés en janvier 2013), **et la réalité** (2806 élèves de plus constatés à la rentrée 2013), avait été très important. On le voit : les besoins sont immenses pour former et qualifier notre jeunesse. Or **ces besoins ne seront pas correctement couverts** à la rentrée 2014 :

- En 2013, pour une hausse des effectifs quasi identique, la dotation supplémentaire avait été de 206 postes.
- En 2014, 90 postes supplémentaires pour 2252 élèves de plus, cela signifie qu'un poste serait créé pour 25 élèves, alors qu'on sait qu'il faut à peu près un poste pour 20 élèves, et ce pour seulement maintenir l'existant !

L'administration demandera donc de nouveau aux enseignants de **faire davantage d'heures supplémentaires (HS)**. C'est le sens des **846 HS (l'équivalent de 47 postes !)** ajoutées par le ministère à la dotation académique. Les enseignants du Second degré, qui subissent des pressions grandissantes pour accepter les heures supplémentaires, seront donc de nouveau tenus de pallier l'insuffisance de recrutements, alors même que leur charge de travail s'est fortement accrue : **cette pression aux heures supplémentaires est inacceptable**, autant pour les personnels qui ne peuvent plus exercer correctement leur métier, que pour les élèves, qui subissent les conséquences de conditions de service dégradées.

Le Rectorat d'Orléans-Tours consultera les organisations syndicales sur la répartition de ces emplois entre les différents niveaux (collèges / lycées) et entre les différents départements de l'académie le 17 janvier 2014 : une gestion de la pénurie risque fort d'être encore de mise.

C'est pourquoi le SNES-FSU Orléans-Tours rappelle dès à présent son exigence d'une dotation suffisante pour permettre au service public d'éducation de remplir sa mission en faveur de la réussite de tous les élèves.